

Compte-rendu de la réunion publique du conseil de quartier Sud Mardi 14 avril 2009

Ouverture de la réunion

Marie-Thérèse Dugué, conseillère municipale déléguée en charge des structures consultatives et de la vie associative ouvre la séance et présente les élus municipaux résidant sur le secteur Sud, présents à la réunion publique : Pascal Laval, adjoint au Maire chargé du développement durable et de l'environnement, Ludovic Deschamps et Claude Huyghues des Etages, conseillers municipaux.

Elle rappelle que l'objet de cette réunion est de faire le point avec la population sur les projets en cours dans le quartier et d'engager la réflexion sur l'exercice de la démocratie participative à Saint Jean de la Ruelle.

L'objectif des conseils de quartier est de faciliter l'action des citoyens dans les prises de décisions communales et aujourd'hui ces conseils de quartier vont être rénovés afin de les rendre plus dynamiques et plus motivants.

Historique des conseils de quartier

Marie-Thérèse Dugué fait ensuite un bref historique des conseils de quartier depuis leur création en 1999. Ils ont prouvé leur efficacité et leur intérêt. La Municipalité a donc souhaité dresser un bilan objectif de leur fonctionnement pour améliorer la participation citoyenne. Cette réflexion a débuté au lendemain des élections municipales. C'est pourquoi les conseils n'ont pas été réunis depuis. Les élus référents de tous les conseils de quartier ont été consultés et un bilan a été dressé.

Les constats suivants ont été faits :

- Les membres des conseils comprennent mieux les décisions municipales
- Les questions remontent bien mais les propositions n'aboutissent pas forcément
- Améliorer le traitement et les réponses faites aux demandes
- Il serait souhaitable de développer la participation des jeunes et des personnes travaillant à Saint Jean de la Ruelle mais n'y résidant pas.
- L'intérêt de chacun prime parfois/souvent trop sur l'intérêt collectif : Il arrive que les conseils de quartier soient vus comme un lieu d'expression des intérêts individuels alors qu'ils doivent contribuer à l'intérêt général
- Critiquer est constructif, mais il faut faire des propositions pour améliorer

Propositions pour des nouveaux conseils de quartier :

- Réflexion sur les grands projets du quartier
- Faire des rencontres inter conseils de quartier
- Faire des réunions des conseils de quartier élargies à la population.

Les assises

Les assises de la démocratie participative auront lieu le samedi 10 octobre 2009. Au cours de ces assises, la rénovation du fonctionnement des conseils de quartier sera discutée. Des ateliers ayant pour thème le développement durable seront mis en place.

Afin de mener à bien leur préparation, il serait souhaitable que 3 ou 4 personnes de chaque conseil de quartier s'inscrivent au groupe de travail chargé de l'organisation de ces assises.

Agenda 21 :

Pascal Laval informe les membres du lancement de l'agenda 21.

Afin de rendre plus lisible et cohérente son action et d'appréhender de façon globale son développement, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a décidé d'élaborer son Agenda 21.

Le développement durable n'est pas une recette d'application immédiate, c'est un mode de pensée, une manière actuelle de concevoir et de mettre en oeuvre les politiques. Cela consiste à mener chacune des réflexions, des actions et des projets selon une approche transversale, concertée et prospective.

L'agenda 21 est un programme d'actions pratiques et réalistes qui doit impliquer fortement les habitants et l'ensemble des acteurs locaux.

La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, va permettre de concevoir un projet stratégique, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé.

Les différents axes à investir sont autant la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité que le respect de la diversité culturelle et la lutte contre les exclusions.

Lors des assises du samedi 10 octobre, des ateliers, composés de représentants de conseils de quartier, de parents d'élèves, d'entreprises, d'associations sportives, travailleront dans cette direction.

Information sur les antennes-relais wifi :

Le réseau informatique interne à la mairie est en cours de restructuration.

Pour un meilleur fonctionnement entre les structures municipales externes (Espace Rol Tanguy, CCAS...), il faut implanter une antenne relais sur le château d'eau Paul Bert.

Il existe déjà des antennes entre l'hôtel de ville, le CCAS et l'Espace Rol Tanguy situées sur un point haut. Pour relier correctement la Mairie, l'Espace Rol Tanguy et le CCAS, il sera nécessaire d'implanter trois petites antennes directrices sur le château d'eau Paul Bert. La puissance de ces antennes sera extrêmement faible et elles seront dirigées vers les toits. Le but est un meilleur fonctionnement de l'accès à Internet dans les structures extérieures. Il s'agit d'une installation technique propre à la mairie.

Un membre de l'assemblée demande pourquoi le choix a été fait pour le wifi et non pour la fibre optique.

Il lui est répondu que pour passer les câbles pour la fibre optique, cela entraîne de très gros travaux (notamment au niveau des trottoirs) et des frais financiers importants.

Tramway :

Christophe Chaillou donne quelques informations concernant les travaux du tramway :

Les travaux ont commencé il y a quelques semaines et dans l'immédiat, il n'y a pas de difficultés de circulation. Le dossier du tramway est un dossier très important et la gestion est très compliquée ce qui peut entraîner du retard dans certains secteurs.

Le Chemin de Chaingy sera fermé à la circulation dans quelques temps. Pour le moment, il n'y a pas trop de transfert de circulation par la Petite Espère.

Depuis le début des travaux de creusement pour le tramway, certains secteurs du sud sont envahis par les rats.

L'élevage de pigeons est-il autorisé ? Christophe Chaillou répond, qu'à sa connaissance, il n'y a pas de réglementation spéciale.

Beaucoup de poids lourds empruntent les rues de la Petite Espère et notamment la rue Dédale qui est déjà fortement endommagée.

Le parking relais-tram sera semi enterré face à l'Espace Rol Tanguy.

Le gros trou situé à l'angle de la rue de Marmogne n'est toujours pas rebouché.

Détails sur les recherches archéologiques : des travaux ont été faits, mais très sommairement.

Travaux sur le réseau électrique : il y a eu des creusements, les tuyaux sont passés, les compteurs sont posés, mais le branchement n'est toujours pas effectué.

Ce sont les entreprises chargées des travaux qui effectueront la remise en état des jardins.

La station de bus va changer de place.

Y aura-t-il un feu au croisement de la rue de la Prairie avec le tram ? Non, car le tramway est prioritaire ; la pose d'un feu limiterait la vitesse du tram, or l'objectif du tram est de rouler vite.

Les jardinières implantées limitent très peu la vitesse. Une personne pense que des ralentisseurs seraient plus efficaces.

Questions diverses :

Le carrefour Leroy Merlin est mal éclairé.

Quand seront refaits les trottoirs de l'avenue Georges Clémenceau ? Christophe Chaillou répond que ce n'est pas la ville qui gère les trottoirs de cette avenue : c'est une ancienne Route Nationale et on ne sait pas qui gère : Le Département ou l'Agglo ?

Il faudrait refaire la peinture au sol de l'avenue Georges Clémenceau. Même réponse que pour les trottoirs.

Les jeux installés ancienne rue des Salmoneries sont mal implantés : Les enfants doivent traverser la route pour y accéder. Christophe Chaillou répond que ces jeux ont été installés dans cet endroit afin que les enfants des 2 quartiers puissent jouer.

Carrefour Auchan :

La durée des feux changera t'elle pendant les travaux ?

Une 3^{ème} entrée pour accéder à Auchan sera aménagée dans l'avenir : après le virage de la Tangentielle et avant le magasin Go Sport ; le carrefour sera réaménagé.

Collège André Malraux :

Christophe Chaillou est favorable à la fermeture de cet établissement où les conditions d'étude pour les élèves ne sont pas excellentes. Un collège neuf pourrait être construit, vers 2012-2014, à Paul Bert, derrière l'école et il restera de toute façon dans le quartier sud. Christophe Chaillou serait favorable à un périmètre scolaire plus large.

Site TRW :

Un appel d'offres a été lancé pour le devenir du terrain de TRW.

TRW souhaiterait vendre à la ville l'ensemble des terrains (coût très important). La ville procède actuellement à l'acquisition du parking du personnel et des locaux syndicaux.

Aménagement des bords de Loire :

La partie supérieure du chemin de hallage est en cours d'aménagement. L'escalier de la Montespan va être transformé. Une place, à la sortie de la Chilesse, va être aménagée.

Le camping sera fermé cette année à cause des travaux.

La fourrière a déménagé récemment et se situe désormais face à l'usine Thermor-Brandt.

Des chenilles processionnaires envahissent les jardins. Les solutions proposées sont de couper et de brûler les cocons en hiver ou d'acheter des pièges à phéromones.

Questions à voir lors de prochaines réunions des conseils de quartier :

Limitation de la vitesse dans la Petite Espère

Devenir du site TRW

Christophe Chaillou et Marie-Thérèse Dugué concluent la réunion et remercient les participants